

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Reelection-autorisee-pour-les-presidents-colombiens>

Réélection autorisée pour les présidents colombiens

- Les Cousins - Colombie -

Date de mise en ligne : jeudi 20 octobre 2005

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

La Cour constitutionnelle colombienne a approuvé mercredi soir une loi permettant aux présidents de se faire réélire, ce qui ne laisse plus à l'actuel président Alvaro Uribe qu'un obstacle vers une seconde candidature en 2006.

Par Associated Press

Bogota, le mercredi 19 octobre 2005

[<http://www.elcorreo.eu.org/IMG/jpg/doc-482.jpg>] La plus haute instance judiciaire du pays a approuvé la loi votée l'an dernier par le Congrès, qui abroge l'interdiction d'un second mandat présidentiel.

Alvaro Uribe a salué la décision de la Cour comme un « pas important pour le pays... qui approfondira le processus démocratique ».

« Je m'inquiète plus des préoccupations du peuple que de mon propre sort », a-t-il déclaré, ajoutant que les Colombiens devaient avoir la possibilité de réélire ou non un président.

Alvaro Uribe, très populaire en Colombie, est en tête des sondages pour l'élection de mai 2006 grâce à sa politique ferme contre les guérillas rebelles et les trafiquants de drogue.

Élu en 2002, il ne peut pas encore se représenter officiellement, car la Cour constitutionnelle doit encore se prononcer en novembre sur une loi visant à empêcher les candidats à une réélection d'abuser de leur pouvoir pour gagner des voix.

Aucun président n'a été réélu en Colombie depuis Simon Bolivar, le héros de l'indépendance sud-américaine au 19e siècle.